

Benalla, Belattar, Merabet, Laabid, El Guerrab... Les racailles du Macronistan dans toute leur splendeur

écrit par Julien Martel | 22 août 2019



[Macron aime les racailles : après Benalla, Belattar en garde à vue ! \(Résistance R.\)](#)



#sécheresse #Mondial Air Ballons #Vincent Lambert >

600.000 € à Fibermetrix : Lilla Merabet, vice-présidente du Grand Est, accusée de conflit d'intérêts



Lilla Merabet, vice-présidente de la Région Grand Est. / © Alexandre Marchi. MAXPPP

Soupçons de détournement de fonds : le domicile de la sénatrice Samia Ghali perquisitionné à Marseille



LaREM: le député Mustapha Laabid condamné pour abus de confiance

© 06/08/2019 à 14h24



Le parquet avait requis six mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité.



☰ **Marianne**
ACCUEIL POLITIQUE SOCIÉTÉ ÉCONOMIE MONDIALE

Agression à coups de casque : le député LREM El Guerrab mis en examen

Merci à @hotelberezina2 pour le recueil d'articles et à

@GVetter5 pour le titre.

**Petit rappel : trois autres affaires qui
auraient déjà dû provoquer la chute du
président et du gouvernement dans une
vraie démocratie**

Le métro du Grand Paris

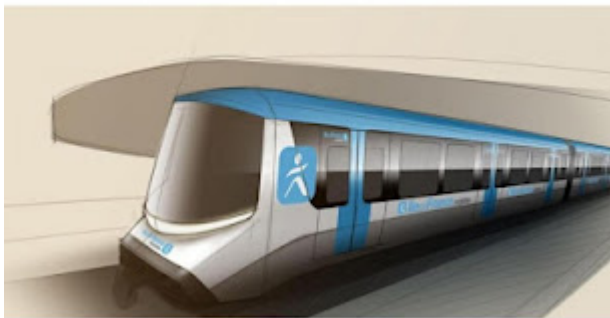


Le Parisien

Soupçons de favoritisme, dérapage financier... le métro du Grand Paris visé par une enquête

Le Parisien avec AFP

23 janvier 2019, 22h48 | MAJ : 23 janvier 2019, 23h04





Grand Paris Express: le parquet national financier ouvre une enquête

L'ouverture de cette investigation suit un signalement de la Cour des comptes en lien avec l'énorme chantier du super-métro du Grand Paris Express. SOURCE AFP

Le Super-métro du Grand Paris Express sous l'oeil des enquêteurs. Le parquet national financier a décidé d'ouvrir une enquête sur cet énorme chantier après un signalement de la Cour des comptes qui pointait du doigt des dérapages financiers ainsi que des suspicions de favoritisme. C'est dans un rapport dévoilé au public le 17 janvier dernier que la Cour des comptes avait posé un diagnostic plutôt sévère sur les finances de la Société du Grand Paris (SGP), l'établissement public chargé en



[POUR PLUS DE DÉTAILS >](#)

Au début de l'année dernière, la Cour des comptes avait réalisé un rapport au vitriol sur la SGP, en charge de la construction des nouvelles infrastructures de transport dans la région capitale. Pas seulement pour les dérapages financiers déjà observés : la facture prévisionnelle est ainsi passée de 19 milliards à 38 milliards d'euros, et les frais financiers sont astronomiques, de 32 à 134 milliards d'euros, avec un risque de les voir exploser à 924 milliards dans un scénario catastrophe.



Dans ce cadre, la Cour des comptes a déploré, dans [son rapport rendu public le 17 janvier 2018](#), « *une rigueur insuffisante dans la gestion des marchés* ». Elle a notamment relevé de nombreuses pratiques contraires au droit de la concurrence, en général, et aux principes de la commande publique, en particulier :

– « *Ponctuellement, la Cour a identifié des marchés pour lesquels les procédures et les grands principes de mise en concurrence n'avaient pas été respectés, soit attribuant un marché à une entreprise dont l'offre aurait dû être rejetée pour irrecevabilité, soit en modifiant en cours de procédure les modalités de calcul des offres financières ce qui a eu pour effet de modifier l'ordre de sélection des candidats.* »

Le rôle trouble de Macron dans la vente d'Alstom aux Américains

Le double jeu de Macron dans la vente d'Alstom à General Electric

Il avait commandé un rapport secret pour arranger les affaires de Bouygues.

CONTRAIREMENT à ce qu'il affirme, le gouvernement n'a pas appris par les médias la vente surprise, en avril 2014, de la branche énergie d'Alstom à l'américain General Electric (GE). Emmanuel Macron, alors secrétaire général adjoint de l'Elysée, était depuis longtemps à la manœuvre. Dix-huit mois auparavant, dans le plus grand secret, il avait commandé au cabinet américain A.T. Kearney un rapport qui fixait déjà dans les grandes lignes le démantèlement du groupe français : c'est ce que vient de découvrir la commission d'enquête parlementaire sur la politique industrielle française présidée par le député Olivier Marleix.

Fuite à l'américaine

Ce rapport répondait au désir du groupe Bouygues, exprimé auprès de l'Elysée, de sortir rapidement du capital d'Alstom. Bouygues, qui, pour la première fois de son histoire, allait enregistrer une perte en 2013, avait besoin d'argent frais. Et de nombreux observateurs prédisaient que Martin Bouygues, « collé » chez Alstom (où il avait déjà perdu 1,4 milliard), allait être contraint de vendre son enfant chéri, Bouygues Telecom, mis à mal par Free.

Officiellement, c'est une dépêche de l'agence économique américaine Bloomberg qui met le feu aux poudres, annonçant, le 24 avril 2014, que GE va racheter la partie énergie d'Alstom.

Macron, qui supervise alors à l'Elysée les affaires économiques sensibles, affirme benoîtement, le 11 mars 2015 devant la commission des Affaires écono-

miques : « Le gouvernement a été mis devant le fait accompli. »

Trou de mémoire ou gros mensonge ? En octobre 2013, ce même Macron avait demandé à l'Agence des participations de l'État (APE) un rapport sur la situation d'Alstom. L'APE – sans en avertir Montebourg, pourtant son ministre de tutelle – lance alors un appel d'offres secret, selon une « procédure d'urgence » prévoyant une réponse sous trois jours. C'est un cabinet américain, A.T. Kearney, qui l'emporte. La mission était, selon un responsable de la boîte entendue par la commission d'enquête, de « traiter de manière préventive une éventuelle sortie de Bouygues » du capital d'Alstom. À chaque étage de l'opération se retrouve la maison Rothschild, banquier historique tant de Bouygues (depuis vingt et un ans) que d'Alstom (quatorze ans)... et employeur de Macron jusqu'en 2012. On reste en famille ! Pour éviter toute fuite, les deux principaux acteurs de l'opération sont affublés de pseudonymes : tout au long des 177 pages du rapport, Alstom est rebaptisé « Lewis », et Bouygues « Ou ».

Elysée bouche cousue

Le rapport rendu le 18 janvier 2013, frappé du tampon « secret », se penche sur les acquéreurs potentiels et donne sa préférence à General Electric plutôt qu'à Siemens (futur chouchou de Montebourg), à Mitsubishi, à Areva ou au chinois Dong Feng. Raisons invoquées : du point de vue de la législation anticoncurrentielle européenne et de la préservation des emplois en France, l'américain est celui qui pré-

sente le moins de risques. « Personne ne m'a jamais parlé de ce rapport, pourtant commandé par mes services », a affirmé Montebourg au « Canard ». J'ai découvert son existence par la commission d'enquête parlementaire. » Du côté de l'Elysée, la présidence de la République n'a pas daigné répondre aux questions – écrites – du Palmipède.

Montebourg a tellement peu connaissance du rapport qu'il en commande un lui-même, sur le même sujet, au cabinet

Roland Berger. Lequel rend sa copie le 19 avril 2014. Il ne considère pas comme urgente la vente d'Alstom et dit « à peu près le contraire [du rapport] d'A.T. Kearney », reconnaît devant la commission d'enquête David Azéma, alors patron de l'APE.

Heureusement pour Bouygues, c'est la ligne Macron qui l'a emporté, permettant au bétonneur de récupérer les 3,2 milliards – et même plus – investis chez Alstom.

Hervé Martin



Délires guerriers

Sénateurs et députés l'ont enten-

LE PREMIER flagrant délire de Florence Parly date du 20 février, et le compte rendu de son audition, ce jour-là, devant la commission sénatoriale des Affaires étrangères et de la Défense en fait foi. Venus l'entendre expliquer la future loi de programmation militaire, les sénateurs en ont pris plein les oreilles.

« Les forces armées françaises doivent pouvoir agir rapidement sur tous les terrains, répondre à tous les assauts et l'emporter face à tous les ennemis », a proclamé Florence Parly. Petit rappel ironique, sans comparer les deux menaces. En septembre 1939, Paul Reynaud, le chef du gouvernement français, avait aussi montré une mâle assurance face à Hitler : « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts. » On connaît la suite. Mais c'est sur le même ton péremptoire que Florence Parly a ajouté, devant les sénateurs : « La France fera... »

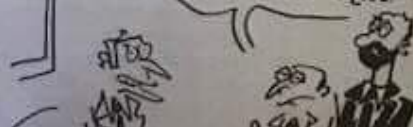
Cette impétueuse a prononcé « notre autoguerre » – ce qui est sans le moindre gêne, fait à nos chers voisins « projets stratégiques européens », élaborés par des politiques et députés français.

Un mois plus tard, Florence Parly a entonné à quelques mots près les mêmes membres de la Défense. Mais, à Londres, on supporte le « nationalisme de grande puissance » (disait Mao) affichée péroratoire. Ses homologues britannique, Ursula von der Leyen, et Gavin Williamson – têtes ? –, refusent d'accepter pas son... »

EN SOUTIEN À LA GRANDE-BRETAGNE

NOUS ALLONS EXPULSER
4 DIPLOMATES RUSSES!

ÇA FAIT 8 SI CE SONT
DES AGENTS DOUBLES.



Tous les trucs pour se faire attribuer un arrêt de travail ? (Marlène Schiappa)



1. Faites-vous moche : ne mettez pas de boucles d'oreille, de maquillage... Une queue-de-cheval mal attachée, la peau nue, un t-shirt blanc crado et un jean douteux seront du meilleur effet. Ne vous lavez pas et ne vous parfumez pas.

2. Pendant que vous parlez, tousssez, touchez votre visage, rongez vos ongles, mettez la main devant la bouche pour couvrir des nausées... Prenez l'air traumatisé.

3. Ne souriez en aucun cas, ou alors faites un petit sourire triste en levant un coin de bouche.

4. Conseil donné par ma sage-femme dans le cadre de la visite de contrôle de la Sécu : si vous avez déjà accouché, venez avec votre bébé à l'heure de son repas (ça fait plus misérable, une femme qui lutte pour sortir un biberon de son sac tout en se préparant).

5. Pleurez en disant « Pardon, je m'étais promis de ne pas pleurer ! », et pleurez de plus belle.

6. Exagérez tout. Vous avez eu un étourdissement ? Dites que vous êtes tombée dans les pommes. Vous avez eu des nausées ? Dites que vous avez vomi pendant une heure. Mais n'en faites pas trop non plus, il ne s'agit pas de se faire envoyer aux urgences !

7. Posez des questions idiotes et flippantes : on peut mourir à cause de la péridurale ? Est-ce que la folie, c'est génétique ? Le fœtus peut-il parler à travers le ventre de sa mère ? (Bon, ça, c'est si vraiment il ne veut toujours pas vous arrêter.)

8. À intervalles réguliers, tenez votre tête en fermant les yeux et en grimaçant. Puis redevenez normale.

9. Quand enfin vous avez votre arrêt, ne jubilez pas, continuez à être bizarre et abattue. Après une grossesse, quand on veut se faire prescrire un arrêt de travail, c'est la dépression post natale que choisissent souvent les médecins comme motif.

10. Jouez-la « Rémi sans famille », piochez au besoin des anecdotes sur <http://jaime-ma-famille.blogspot.com>

Quel intérêt de simuler des maux de tête, des nausées ou une dépression ? L'idée est tout simplement de vous faire arrêter le plus vite possible et le plus longtemps possible. Bien évidemment, cette démonstration est un brin exagérée pour l'humour...

Attention ! Une fois en arrêt pathologique, vous pouvez – comme pour tous les autres arrêts de travail – être contrôlée. Pour ne pas vous mettre en infraction en cas de contrôle (un médecin passe chez vous à l'improviste), demandez bien à votre médecin de cocher la case « sorties libres ». S'il ne le fait pas, vous devrez vous limiter aux horaires autorisés par la Sécurité sociale (10h00-12h00 et 16h00-18h00). Grâce à cette mention, même en cas de contre-visite patronale ou de contrôle du médecin de la Sécurité sociale, vos indemnités ne seront pas suspendues.